



NIGER TIMES

“AUSSI LONGUE QUE SOIT LA NUIT, LE JOUR ARRIVERA”

Hebdomadaire Nigérien d'informations générales et d'analyses N° 313 du 30 Septembre 2024 Tél : 98 82 92 82 Prix : 300 FCFA

Dosso/ Le Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage en Mission de suivi de Pré-évaluation de la Campagne Agricole 2024

Améliorer les conditions de vie des agriculteurs et garantir une sécurité alimentaire durable Page 3



COMPRENDRE LE SYSTEME DE SANTE DU NIGER POUR MIEUX EN PARLER

Par Dr Amadou Abdou Doungouzo

On entend souvent les expressions suivantes : « renforcer le système de santé », « les systèmes de santé ne sont pas adaptés », « les systèmes de santé en Afrique ne sont pas bons », « les systèmes de santé en Afrique sont défectueux », etc. Parfois ces expressions sont utilisées même par des professionnels de la santé. Mais c'est quoi au juste un système de santé ?

« C'est un ensemble de programmes, d'institutions ou services de prévention, de prestations de soins, de réhabilitation, de formation ou de recherche et de textes réglementaires régissant la création et le fonctionnement des institutions, ainsi que les relations entre elles et destiné à promouvoir la santé des populations, à le maintenir à un niveau qui leur permette de mener une vie socialement et économiquement productive ». Lire la suite à la Page 5

La Fondation Gates célèbre les champions de la santé et de la nutrition des enfants au Goalkeepers 2024 : la recette du progrès



L'écocitoyenneté : un comportement individuel ou une responsabilité collective?

Formation des encadreurs du Centre Olympafrica Elhaj Idé Issaka de Dosso: Une étape qui annonce le démarrage prochain des activités



INSTITUT PRATIQUE DE SANTÉ PUBLIQUE

LA 1^{ère} ÉCOLE PRIVÉE PANAFRICAINNE de formation en santé publique au Niger et dans sous-région

IPSP, certifiée ISO 9001: 2015 pour le respect des normes internationales de qualité.
IPSP, certifiée ISO 21001: 2018 pour son système éducatif et de management.

La réussite de nos élèves et étudiants est une priorité dans nos actions car elle guide nos choix pédagogiques



A l'IPSP, nous ne nous contentons pas d'être bons, mais d'être les meilleurs.

2258 Niamey - NIGER | Agadez : (+227) 95 01 01 38 | Kandi : (+227) 85 48 87 97
Niamey : (+227) 95 01 01 35 | Maradi : (+227) 95 01 01 38 | ipsp-niger.net | ipspniger2@gmail.com | ipspniger4@gmail.com

Notre site : www.nigertimes.org



REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE DOSSO
DEPARTEMENT DE DOSSO
COMMUNE RURALE DE SAKADAMNA

Avis d'Appel à Manifestation d'intérêt (AMI) N°001/CR/ SAKADAMANA /2024

La commune rurale de Sakadamna invite les fournisseurs/prestataires de services qualifiés à envoyer leurs expressions d'intérêt pour la constitution de base de données des prestataires agréés.

Les candidats intéressés par le présent avis à manifestation d'intérêt doivent fournir un dossier comprenant :

- Une présentation de l'entreprise ou de la société (date de création, siège, dénomination, forme juridique, coordonnées, adresse physique, etc.) et les moyens matériels et humains qu'il compte mettre en œuvre pour la réalisation de sa mission ;
- Les références professionnelles de l'entreprise ou de la société, ses domaines de compétences (différentes réalisations) ;
- Une copie du justificatif du numéro du registre du commerce ;
- Un certificat de Numéro d'identification fiscale(NIF) ;
- Un relevé d'identité bancaire(RIB) ;
- Toutes autres informations ou document pertinents jugés nécessaires par le fournisseur ou prestataire de service.

Les expressions d'intérêt, rédigées en langue française doivent porter expressément la mention « **Appel à Manifestation d'Intérêt N°001/CR/ Sakadamna /2024** ». Elles doivent être adressées à l'administrateur délégué de la commune rurale de Sakadamna au plus tard le 31/10/2024 à 10h30 mn.

Pour d'amples informations, veuillez Contacter l'Administrateur Délégué de la Commune rurale de Sakadamna au numéro suivant : 96 29 46 22 / 84 65 39 21 ou effectuer le déplacement les jours et heures ouvrables.

NB : Au cours des prestations futures notamment celles de demande de cotation, seuls le fournisseurs /prestataires de services ayant préalablement manifesté leurs intérêts à travers le présent appel seront contactés ou bénéficieront de l'examen de leurs offres.

Fait à Sakadamna, le 30/09/2024

L'Administrateur Délégué

Lieutenant Souley Amadou Moussa

Publication du Plan Prévisionnel de Passation de marchés Publics 2024 de la Maison d'arrêt de Dosso

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE DOSSO
MAISON D'ARRÊT DE DOSSO

Date d'approbation du plan de passation et d'engagement des marchés : _____

Période couverte par le Plan de passation et d'engagement des marchés : Janvier 2024 à Décembre 2024

Ref No (1)	Objet du marché	PRM	DONNÉES SUR LA PASSATION DES MARCHÉS													CONSUMATION DES AE					CONSUMATION DES CP									
			GÉNÉRALITÉS			DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES			ÉVALUATION DES OFFRES			EXÉCUTION				CODE BUDGÉTAIRE	CONSUMATION DES AE					CONSUMATION DES CP								
			Mode de passation des marchés (2)	Montant Estimé (Prévision) (3)	Accord SOCM PREE pour MARS (4)	Date de l'envoi du projet de DAO au CMPEF (5)	Date de réception des offres au CMPEF (6)	Date non-ouverture de l'OT (7)	Date d'ouverture à soumission (8)	Date ouverture des offres (9)	Fin évaluation (10)	Date de réception des offres au CMPEF (11)	Date non-ouverture de l'OT (12)	Date de signature du contrat (13)	Date d'approbation par le CMPEF et engagement contractuel (14)	Date d'exécution (15)	Source et financement (16)	Responsabilité budgétaire (17)	Engagement n°1 (18)	Engagement n°2 (19)	Engagement n°3 (20)	Engagement n°4 (21)	Total engagements (22)	Restes de paiement 1° trimestre (23)	Restes de paiement 2° trimestre (24)	Restes de paiement 3° trimestre (25)	Restes de paiement 4° trimestre (26)	Total crédits de paiement (27)		
1	ALIMENTATION	REGREU 2	adjudication	10 000 000		15/09/24	20/09/24	25/09/24	30/09/24	05/10/24	10/10/24	15/10/24	20/10/24	25/10/24	30/10/24	2024	10 000 000													
			adjudication																											



Dosso/ Le Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage en Mission de suivi de Pré-évaluation de la Campagne Agricole 2024 Améliorer les conditions de vie des agriculteurs et garantir une sécurité alimentaire durable

La semaine du 23 septembre 2024 a été marquée par des activités du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage du Niger dans le cadre de la mission de pré-évaluation de la campagne agricole 2024.

Instruit par le Président du Conseil National pour la sauvegarde de la Patrie, Chef de l'Etat du Niger, son excellence le Général de brigade Abdourahmane Tiani, le Ministre Ousmane Elhadji Mahamane a décidé donc de faire une analyse de la situation des cultures et des conditions de production dans plusieurs régions du pays.

Après avoir visité les zones de Niamey et Tillabery, la délégation ministérielle a été accueillie à Dosso dans la nuit du 24 septembre 2024.

Lors de cette visite à Dosso, les localités de Landaré, Boyé Boyé, Toudoun Fela de la commune rurale de Guéchémé, département de Tibiri, puis Kalgo et Doutchi du Département de Dogon Doutchi ont été du voyage.

Dans cette mission, notons que le Ministre est accompagné du Gouverneur de la région de Dosso, le Général Iro Oumarou, le secrétaire général adjoint du Ministère, Issiakou Salifou, la conseillère technique du Ministre, Ouma Kaltoum Bizo la Directrice générale adjointe de l'Agriculture, Madame Amina Abass, le Directeur général de la protection des végétaux, Manou Issa, des chefs des services régionaux de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'environnement, du Génie rural et de l'ONAHA.

A chaque étape de la mission, la délégation du Ministre est accueillie par les autorités locales notamment les préfets, les Administrateurs délégués, les chefs traditionnels et les représentants des services déconcentrés.

L'objectif principal de cette mission est de recueillir des informations essentielles sur l'état des cultures et les défis rencontrés par les agriculteurs locaux, en vue de mettre en place des mesures d'accompagnement pour optimiser la production agricole cette saison. Mieux encore, il s'est agi pour la délégation de sensibiliser ces communautés locales à se lancer dans l'irrigation surtout qu'à la suite des Inondations une grande disponibilité en eau permet de réussir cette activité.



Le ministre a souligné l'importance de ces visites pour établir un dialogue direct avec les producteurs, leur permettant ainsi d'exprimer leurs préoccupations et besoins. "Nous avons à cœur d'améliorer les conditions de vie de nos agriculteurs et de garantir une sécurité alimentaire

durable pour notre pays," a-t-il déclaré. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts du gouvernement pour stimuler le secteur agricole au Niger, particulièrement face aux défis liés aux changements climatiques et aux contraintes économiques.

Les populations des villages Landaré et Boyé Boyé dans la commune rurale Guéchémé ont reçu le signal de l'accompagnement des plus hautes autorités quant à leurs initiatives d'irrigation.

Avec le soutien de leur chef traditionnel, les agriculteurs de ces villages dont les champs ont été submergés d'eau de ruissellement ont exprimé devant le Ministre leur souhait de pratiquer l'irrigation.

Après les avoir écouté le Colonel Ousmane Elhadji Mahamane leur a fait part de l'engagement du Gouvernement à appuyer des telles initiatives qui concourent à la souveraineté alimentaire.

C'est pourquoi, il a demandé aux responsables des services techniques de multiplier les échanges avec les producteurs agricoles afin d'identifier des terres pour les pépinières et choisir des semences certifiées par des institutions étatiques du Niger.

Il est temps de rompre d'avec nos habitudes de toujours voir l'extérieur lorsqu'il s'agit de l'acquisition des semences et intrants agricoles et même l'exportation des produits vivriers ou maraîchers doit être évitée, s'exclame le Ministre.

Nous avons toutes les potentialités chez nous, il suffit juste de privilégier une synergie d'Actions entre Producteurs agricoles, Services techniques déconcentrés et autorités locales, puis remonter les données au niveau central qui facilitera la mise en oeuvre des vos projets locaux, a-t-il ajouté.

Au village de Kalgo, dans la commune Urbaine de Doutchi, la délégation Ministérielle a visité un champs de grande production qui reflète la réussite de la campagne agricole 2024 dans son ensemble.

Cependant, il y a aussi les ennemis des cultures qui ont pris certains champs en proie avant l'intervention des techniciens.

C'est à la suite de la visite de deux sites de la ville de Doutchi que la mission Ministerielle a pris congé de la région de Dosso à destination de l'Ader.

Les résultats de cette mission de pré-évaluation seront cruciaux pour orienter les politiques agricoles et la planification des interventions nécessaires pour soutenir les agriculteurs pendant la saison sèche.

Issa Moussa

La Fondation Gates célèbre les champions de la santé et de la nutrition des enfants au Goalkeepers 2024 : la recette du progrès

Parmi les lauréats figurent Lula, Président du Brésil et 10 dirigeants qui œuvrent à l'amélioration de la santé et de la nutrition dans leurs communautés NEW YORK, USA, 25 Septembre 2024 -/African Media Agency(AMA)/- La Fondation Bill & Melinda Gates a, lors de son événement Goalkeepers 2024 : La recette du progrès, honoré des leaders remarquables qui font progresser les Objectifs de développement durable des Nations Unies grâce à des solutions qui visent à garder les gens en bonne santé et nourris dans un monde qui se réchauffe rapidement.

L'événement annuel, animé par la personnalité médiatique et présentatrice Janet Mbugua, s'est tenu pendant la semaine de l'Assemblée générale des Nations Unies. Il a mis en lumière des solutions pour assurer une meilleure nutrition pour tous, permettant à chacun d'atteindre son plein potentiel. Parmi les invités figuraient Jon Batiste, chanteur, auteur-compositeur et interprète ; Christy Turlington Burns, fondatrice et présidente de Every Mother Counts ; Bill Gates, coprésident de la Fondation Bill & Melinda Gates ; Saul Guerrero Oteyza, conseiller principal de l'UNICEF sur le financement de la nutrition et du développement de l'enfant ; Muhammad Ali Pate, ministre coordinateur de la santé et du bien-être social du Nigéria, et Marcus Samuelsson, chef de renommée mondiale et philanthrope primé. Adriana Diaz, coanimatrice de CBS Mornings Plus, et Francine Lacqua, présentatrice pour Bloomberg Television, ont animé la session.

« Goalkeepers a pour but de rassembler une communauté mondiale d'acteurs du changement qui défendent les Objectifs de développement durable afin de stimuler l'émulation et de continuer à progresser », a déclaré Mark Suzman, PDG de la Fondation Bill & Melinda Gates. « Cette année, nous nous concentrons sur les plus de 400 millions d'enfants qui ne reçoivent pas les nutriments nécessaires pour grandir et s'épanouir. Bien que le changement climatique rende ce défi plus complexe, des progrès restent possibles. En développant les outils existants, en investissant dans des recherches prometteuses et en mettant en lumière des champions comme ceux que nous célébrons aujourd'hui, nous pouvons contribuer à ce que tous les enfants atteignent leur plein potentiel et à renforcer la résilience mondiale face au réchauffement climatique. »

En 2023, l'Organisation mondiale de la santé a estimé que 148 mil



lions d'enfants souffraient d'un retard de croissance, une affection qui empêche les enfants d'atteindre leur plein potentiel mental et physique, et que 45 millions d'enfants souffraient d'émaciation, une condition qui affaiblit les enfants et les expose à un risque accru de retard de développement et de décès. Ce sont les formes les plus graves et irréversibles de malnutrition chronique et aiguë.

L'événement a suivi la publication la semaine dernière du huitième rapport annuel Goalkeepers de la fondation intitulé « Une course pour nourrir un monde qui se réchauffe ». Le rapport souligne qu'en l'absence d'une action mondiale immédiate, le changement climatique condamnera 40 millions d'enfants supplémentaires à souffrir d'un retard de croissance et 28 millions d'autres à l'émaciation entre 2024 et 2050. Il met en avant des outils éprouvés pour lutter contre la malnutrition, renforcer la résilience des populations face aux pires effets du changement climatique et réduire la mortalité infantile. Le rapport appelle à des engagements renouvelés en matière de dépenses de santé mondiale, notamment pour Gavi, l'Alliance du Vaccin, le Fonds mondial et le Fonds pour la Nutrition de l'Enfant.

Célébrer les Goalkeepers mondiaux

Le Global Goalkeeper Award 2024, qui récompense un leader ayant fait progresser les Objectifs de développement durable à l'échelle mondiale, a été décerné au président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva. Au cours de son premier mandat, le président Lula a lancé Bolsa Família, un programme de lutte contre la pauvreté et d'inclusion sociale qui a permis de sortir des millions de personnes de la pauvreté et de réduire le taux de retard de croissance au Brésil de 37 % à 7 % en trois décennies. Le président Lula s'appuie sur cette réussite nationale pour présenter l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté comme l'initiative phare de la présidence du Brésil au G20. L'initiative adopte des stratégies éprouvées et fondées sur des données probantes pour améliorer

a sécurité alimentaire, la santé, réduire la pauvreté et promouvoir l'équité à grande échelle. L'événement a également honoré 10 champions Goalkeepers – des experts, innovateurs, activistes et leaders du monde entier – qui mènent des combats d'envergure pour créer un monde mieux nourri.

Dr Tahmeed Ahmed, Bangladesh : Directeur exécutif du Centre international de recherche contre les maladies diarrhéiques, Bangladesh (ICDDR,B), il travaille avec le gouvernement pour mettre en œuvre des traitements contre la malnutrition infantile modérée et sévère, et pour analyser les obstacles à l'implémentation efficace des programmes de nutrition maternelle. Il préside également le comité de rédaction de la politique nutritionnelle du Bangladesh.

Ladidi Bako-Aiyegbusi, Nigéria : Directrice de la nutrition au ministère de la Santé du Nigéria, elle dirige les plans du gouvernement fédéral visant à former 38 180 agents de santé de première ligne pour améliorer la nutrition, la communication et les services pour les mères, nourrissons et enfants.

Beza Beshah Haile, Éthiopie : Fondatrice et directrice exécutive de HOPE Spina Bifida and Hydrocephalus(HOPE-SBH), elle a fourni informations et formations professionnelles à plus de 3 000 familles. Elle travaille avec les agences gouvernementales pour mettre en œuvre et faire respecter le mandat national d'enrichissement des aliments, en particulier l'ajout de folate pour les femmes enceintes.

Dr Zahra Hoodbhoy, Pakistan : Professeure adjointe de recherche au département de pédiatrie et de santé infantile de l'Université Aga Khan, elle combine des interventions en santé publique avec des outils d'IA pour soutenir les mères avant et

après l'accouchement. Elle est également la chercheuse principale d'un essai clinique sur les suppléments de multiples micronutriments de nouvelle génération.

Dr Nancy Krebs, États-Unis : Professeure de pédiatrie et de nutrition à la faculté de médecine de l'Université du Colorado, ses recherches ont influencé les organisations de santé mondiale, notamment l'Organisation mondiale de la santé et l'American Academy of Pediatrics.

Dr Jemimah Njuki, Kenya : Responsable de l'autonomisation économique à ONU Femmes, elle a plus de 20 ans d'expérience dans le secteur agricole en Afrique et en Asie. Elle est une fervente défenseuse de l'autonomisation des femmes pour impacter la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition des enfants et des familles.

Dr Sabin Nsanzimana, Rwanda : Ministre de la Santé, il met en priorité une série d'interventions en matière de nutrition et de santé maternelle et infantile, notamment le lancement d'un programme pilote de suppléments en multiples micronutriments pour les femmes enceintes.

Lilian dos Santos Rahal, Brésil : Secrétaire nationale à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, elle est l'une des principales voix de la lutte contre la faim et la malnutrition au Brésil.

Bhavani Shankar, Royaume-Uni : Professeur de recherche à l'Université de Sheffield, il étudie l'alimentation, la santé et la durabilité environnementale. Il est co-responsable d'INFUSION, un programme quinquennal visant à mieux comprendre le fonctionnement nutritionnel des marchés alimentaires ruraux et à fournir des données probantes pour des interventions visant à améliorer l'accès aux aliments riches en nutriments dans les communautés rurales indiennes.

Ratan Tata, Inde : Président de Tata Trusts, il soutient la prévention et le rétablissement des enfants souffrant de malnutrition en améliorant l'alimentation et les soins de santé en Inde. Ils ont été pionniers dans les efforts de sécurité alimentaire et nutritionnelle grâce à l'enrichissement du sel, du lait et des huiles comestibles en micronutriments essentiels.

Distribué par African Media Agency

COMPRENDRE LE SYSTEME DE SANTE DU NIGER POUR MIEUX EN PARLER

On entend souvent les expressions suivantes : « renforcer le système de santé », « les systèmes de santé ne sont pas adaptés », « les systèmes de santé en Afrique ne sont pas bons », « les systèmes de santé en Afrique sont défaillants », etc.

Parfois ces expressions sont utilisées même par des professionnels de la santé.

Mais c'est quoi au juste un système de santé ?

« C'est un ensemble de programmes, d'institutions ou services de prévention, de prestations de soins, de réhabilitation, de formation ou de recherche et de textes réglementaires régissant la création et le fonctionnement des institutions, ainsi que les relations entre elles et destiné à promouvoir la santé des populations, à le maintenir à un niveau qui leur permette de mener une vie socialement et économiquement productrice ».

Nous voyons bien qu'à partir de cette définition les qualificatifs utilisés pour un système de santé sont un peu biaisés, sinon inadéquats. Mais nous comprenons bien la préoccupation des uns et des autres quand ils parlent ainsi ; même s'il est inadmissible qu'un professionnel de santé parle comme ça, et ce pour quelque raison que ce soit.

Maintenant il existe un autre concept qui est le « système de soins ». Il est défini comme étant est « l'ensemble des structures, y compris le personnel, et les activités qui y sont menées et qui ont pour but la délivrance de soins de santé à une population ».

Dans ce système de soins nous pouvons inclure la prise en charge des malades par les praticiens utilisant la pharmacopée traditionnelle.

A regarder de près ces deux définitions, on comprend aisément quand les gens parlent de renforcement du système de santé, de système de santé non adapté ou inadapté ou autre chose ; ils font le plus souvent allusion au système de soins qui présente effectivement plusieurs insuffisances mises à jour notamment pendant les périodes d'apparition des épidémies avec une grande morbidité accompagnée ou non de mortalité/létalité importante.

Alors il faut retenir que le système de soins n'est qu'un élément du système de santé, mais de loin, le plus intéressant

A partir de ces éléments de rappel, nous allons parler un peu du système de santé du Niger, de son organisation et de comment il fonctionne ou doit fonctionner selon ses concepteurs premiers

A qui il faut rendre un véritable hommage?

Le système de santé du Niger, tel que conçu, comprend un Organigramme administratif et un organigramme Technique.

I. L'organigramme administratif comprend :

Un niveau central chargé de la définition de la Politique Sectorielle de Santé et des orientations stratégiques en matière de santé publique. Il comprend

1. Le cabinet du Ministre, le Secrétariat Général, les Directions nationales et les Directions des programmes et projets.

2. Un niveau intermédiaire constitué par la Direction régionale de la Santé Publique, responsable de l'appui technique présente dans chacune des huit régions administratives actuelles du pays.

Elle est chargée aussi de l'encadrement des districts sanitaires en leur apportant un appui technique. Elle est, entre autres, chargée de contrôler les agents de santé, aussi bien du public que du privé qui sont dans la région, de les superviser, de coordonner et d'évaluer les actions sanitaires au niveau de la région.

A ce titre on comprend que le premier

responsable sanitaire d'une région a de grandes Responsabilités à lui confiées par le Ministre en charge de la Santé qu'il représente dans la région et à qui il rend parfois directement compte et à qui le Ministre de la Santé Publique demande ou doit demander des comptes pour tout manquement relativement au fonctionnement du système de santé dans sa région, plus précisément quand il s'agit du système de soins en faveur des populations de la région dont il a la charge.

3. Un niveau opérationnel correspondant au District Sanitaire (département ou commune). Les Districts Sanitaires sont généralement érigés en fonction du découpage administratif du territoire.

Il s'agit du niveau le plus opérationnel du système de santé où les politiques et orientations définies au niveau central sont traduites en actions et activités au profit des populations.

C'est également le niveau où les équipes dirigeantes sont à la fois techniques et administratives. Autrement dit, c'est le niveau où les responsables sont à la fois les techniciens qui prodiguent les soins nécessaires à la population et en même temps s'occupent des tâches gestionnaires et administratives.

Ici aussi le Médecin-Chef du District sanitaire est le premier responsable de la santé dans son entité. A ce titre il doit veiller au bon fonctionnement de toutes les structures de soins aussi bien publiques que privées qui sont dans son entité; il doit contrôler les agents de santé, les superviser, coordonner et évaluer toutes les actions de santé dans son District Sanitaire. Il peut recevoir, au besoin, les appuis du Directeur Régional en charge de la Santé publique ou de la part d'un Collaborateur de ce dernier.

Il représente le Ministre en charge de la Santé Publique dans son entité administrative, il est donc appelé à rendre compte directement au Ministre en charge de la Santé Publique, ou bien en passant par le Directeur Régional. Le Médecin-Chef du District Sanitaire est donc directement responsable de la santé des populations dans son entité. Comme on le voit, dans cet organigramme administratif, les instructions viennent du haut vers le bas et les comptes-rendus ou les rapports sont envoyés du Bas vers le Haut.

Notons par ailleurs que le Directeur Régional et le Médecin-Chef du District Sanitaire sont respectivement des Conseillers Techniques du Gouverneur et du Préfet et ou du Maire. A ce titre, Ils leur doivent normalement des comptes-rendus et des rapports écrits périodiques écrits sur les activités menées.

Malheureusement ce réflexe de compte-rendu a disparu de nos jours ; mais comme eux-mêmes, les Gouverneurs, les Préfets et les Maires ne connaissent pas souvent l'étendue de leurs responsabilités ou pouvoirs ; ils ne demandent jamais des comptes sauf en cas d'un événement spécial dans le secteur de la santé (épidémie ou autre catastrophe avec des conséquences sanitaires, mort suspecte d'un « Gros Bonnet », faveur à accorder à un Gros bonnet ou à ses proches.....) ou une alerte venant du Président de la République ou du Ministre en charge de la Santé lui-même.

Il faut rappeler que comme les Gouverneurs rendent compte directement au Président de la République ; ils se doivent d'être directement au parfum de tout ce qui se passe dans la région en matière de santé à travers des rapports qui leur sont régulièrement transmis

Voilà un peu résumé comment fonctionne ou doit fonctionner notre organigramme administratif du secteur santé.

II. Concernant l'organigramme Technique qui correspond à notre système

de soins, nous avons ce qui suit : Cet organigramme est conçu sur la base du système de références et de contre-références d'un niveau à un autre.

Les structures de soins publics concernés vont de la case de santé aux hôpitaux nationaux et centres nationaux de références. Mais il faut noter que la Case de santé ne constitue pas le premier niveau de contact avec le système de soins même s'il lui a été défini un Paquet Minimum d'Activité. C'est d'ailleurs pourquoi depuis des années, toutes les cases de santé construites, souvent à grands frais et avec toute la publicité autour, sont en train d'être progressivement transformées en CSI de type I ou II.

En effet c'est le CSI qui constitue le premier niveau de contact d'un malade avec le système de santé en général et le système de soins en particulier.

Ainsi, nous avons donc les CSI au niveau des quartiers, villages ou campements qui sont reliés à un Hôpital de District situé généralement dans le chef de lieu du Département ou de la Commune

En général, dans le cas du Niger, la grande partie des malades est prise en charge dans les CSI. On estime qu'environ 90% morbidités y sont pris en charge.

Seul donc environ les 10% des cas de maladies qui sont référés au niveau de l'Hôpital de District, avec bien-sûr les malades qui consultent directement à cet Hôpital de premier niveau de références.

Cela veut dire que normalement et théoriquement, la charge de travail dans l'hôpital de District est moins importante qu'au niveau du CSI ; et donc la qualité de prise en charge des malades référés ou ceux qui y consultent directement, doit être meilleure par rapport au CSI.

Au deuxième niveau de références, nous avons les CHR et les CSME qui sont situés au niveau des chefs-lieux des régions. Ici normalement ils reçoivent les malades référés du HD, des CSI plus proches géographiquement et ceux qui y consultent directement dans l'espoir d'avoir de meilleurs soins.

A ce niveau aussi la qualité des soins est supposée être meilleure à celle prodiguée à l'hôpital de District (HD) du fait que le plateau technique est supposé y être plus relevé.

Au troisième niveau de références se trouvent les hôpitaux nationaux et centres de références nationaux. Ils sont eux aussi implantés généralement dans les chefs-lieux des régions. Le plateau technique est donc normalement plus relevé que dans les CHR et les CSME. Sont supposés y travaillés des agents plus compétents techniquement que ceux des CHR et CSME qui leur réfèrent des malades. Ces structures reçoivent également des malades directement ou des références des structures de soins de niveau inférieur plus proches d'elles géographiquement.

Parmi ces centres de soins de troisième niveau de références, nous pouvons citer l'Hôpital National de Zinder, l'hôpital National de Niamey, l'Hôpital National Amirou Boubacar Diallo de Niamey, la Maternité Issaka Gazobi de Niamey, le Centre National de Lutte contre la Tuberculose (CNAT) de Niamey, le Centre National dermatologique de Niamey, le Centre National de Santé de la Reproduction, le Centre National de prise en charge des drépanocytaires malades.

Le quatrième de niveau de références est constitué par des structures de soins comme l'Hôpital Général de références de Niamey et normalement l'Hôpital de Références de Maradi qui sont supposés administrer des soins de très haute qualité, des soins de pointe. Ces structures sont supposées recevoir des références des hôpitaux nationaux et centres de références nationaux,

plus bien sûr les malades qui consulteraient directement dans ces centres pour des raisons multiples et variées. Il faut adjoindre à ces centres le Centre National de Lutte contre le Cancer qui a un caractère transversal et qui doit être un centre de traitement pointé contre tous les types de cancer

Voici donc un peu résumée la pyramide de notre système de soins et des relations fonctionnelles entre les différents niveaux et dont la base est constituée par les CSI et le sommet par les centres références de pointe.

Il faut signaler que chacun de ces niveaux de soins a un Paquet Minimum d'activités (PMA) défini au niveau ministère en charge de la santé de telle sorte qu'il y ait complémentarité entre les niveaux et sans chevauchement.

Les structures privées de soins, quel que soit le niveau de soins, font partie intégrante du système de soins du Niger. Leurs implantations devraient respecter la carte sanitaire des Districts Sanitaires et non ce qu'on voit actuellement où ces structures s'installent de façon anarchique, parfois à la recherche des zones où elles peuvent avoir le maximum de clients

Généralement leurs niveaux de compétence varient du niveau du CSI à celui d'un CHR au maximum. Nous n'avons pas encore de structure privée de soins de la taille d'un troisième niveau de références au Niger

En matière de relations fonctionnelles entre l'organigramme administratif et l'organigramme technique, le Directeur Régional en charge de la Santé Publique est responsable du bon fonctionnement du CHR, du CSME, des Hôpitaux de District (HD), des CSI et des structures privées de soins et devrait signaler tout dysfonctionnement majeur au niveau du Secrétariat Général et au Ministre si sa dépasse ses compétences.

Mais pour le moment les structures de soins de troisième niveau et quatrième niveau de références ne sont pas sous le contrôle du Directeur Régional même si elles sont implantées dans son entité administrative ; comme c'est le cas à Niamey, à Maradi et à Zinder.

C'est donc ça une description brève notre de système soins, qui a effectivement des insuffisances constatées aussi bien par les clients internes que sont les agents de santé que par les clients externes qui viennent chercher des prestations.

Mais il faut rendre un hommage mérité aux agents de santé qui travaillent dans les cases de santé, les CSI et les Hôpitaux de District qui prennent en charge environ 90% des causes de consultations dans nos formations sanitaires de soins, qui font moins de « bruit », qui ne demandent parfois quelques maigres ressources supplémentaires pour mieux travailler ; contrairement à ceux travaillant dans les structures de deuxième, troisième et quatrième niveau de références où la moindre panne d'un appareil radiologique ou de laboratoire, parfois juste à cause des sollicitations abusives, crient au « scandale » et parfois le bruit arrive jusqu'au Ministre en charge de la Santé Publique, voire le Premier Ministre et même le Président de la République en passant par le Président de l'Assemblée Nationale qui se permet même d'organiser des questions d'actualité à ce propos.

On se pose souvent la question de savoir si ces outils, utilisés pour confirmer ou infirmer un diagnostic, peuvent remplacer le diagnostic de présomption déjà posé par un bon interrogatoire sur des bases solides en sémiologie.

Dr Amadou Abdou Doungouzo

L'écocitoyenneté: un comportement individuel ou une responsabilité collective?

La citoyenneté est le cordon qui lie une personne à son État. Cela lui offre des droits et des devoirs (civiques et politiques). Ainsi, tout citoyen contribue à donner sens à sa société de naissance, d'adoption ou d'accueil. Cette implication individuelle et collective se rallonge pour signifier d'autres concepts, surtout lorsqu'elle est couplée à des notions qui l'accréditent de nouvelles significations. L'écocitoyenneté en est un autre cas. En effet, cette expression est le résultat d'un néologisme forgé à partir du préfixe eco, qui dérive du mot écologie et du mot citoyenneté. Cette dérivation naquit pendant les années 1970. Mais les premières tentatives qui débouchent à ce terme étaient en langue anglaise: green citizenship, sustainable citizenship.

Au départ, elle incarne simplement la conscience écologique des citoyens de chaque entité géographique ou du monde plus globalement. Elle fait référence aux droits et devoirs écologiques au sein d'un groupe ou d'une structure donnée (e). De nos jours, elle se veut plus participative, engagée et créative. Elle se taille un rang au sein des mouvements sociaux, au-delà de toutes ses attributions. Elle intègre de ce fait, les débats publics et politiques. Par ailleurs, L'écocitoyenneté laisse évoluer plusieurs concepts connexes, depuis sa naissance. Ils se manifestent comme ecoresponsabilité, citoyenneté environnementale, citoyenneté écologique, ecocivisme, écogestes,

écoexemplarité... Ces notions prennent des dimensions politiques, sociales, culturelles, identitaires, scientifiques... en fonction des enjeux et des contextes. L'écocitoyenneté constitue une page active et innovante de l'environnement, grâce à l'inclusion des gouvernants, et des administrés à travers des actions coordonnées et encadrées. Ce qui lui a valu un certain consensus scientifique à travers ses gestes écocitoyens qui ne cessent de connaître des référents hétérogènes. L'écocitoyen par addition, doit faire exercer la citoyenneté au profit de l'environnement et de la nature. Le citoyen a la responsabilité envers la planète sous laquelle il vit, travaille et s'épanouit, en accomplissant ses devoirs indispensables, garants des ressources vitales de la terre. L'écocitoyenneté par conséquent, est toute attitude par laquelle, l'on s'approprie personnellement la gestion durable de l'environnement. Elle peut être un comportement individuel ou collectif consistant à observer les principes et les règles destinées à préserver l'environnement. Ainsi, être écocitoyen, c'est se sentir concerné par le respect et la préservation de la nature. Ce qui requiert une action dans sa vie quotidienne. L'écocitoyen trie ses déchets, économise son énergie, protège la nature et consomme de manière responsable. Il s'éduque, s'informe sur les bonnes pratiques à accomplir... fait évoluer les mentalités. L'écocitoyenneté est un fait intentionnel. Tout geste, ou toute action ou tout comportement,

onéreux ou non, au quotidien, visant à préserver et à améliorer le cadre de vie, la vie humaine, les écosystèmes et la terre est utile.

Dans le contexte nigérien, ce concept est peu familier. Seuls quelques uns de nos enquêtés en savent quelque chose. Au-delà des personnes ressources, il n'y a que trois personnes qui en donnent quelques éléments d'éclairage. Le premier, reconnaît avoir ignoré le terme et la pratique, mais par son bagage culturel immense, il le décrit sémiologiquement pour aboutir exactement à la notion originelle. Il finit par conclure qu'elle "relève de la responsabilité humaine". Le deuxième, le décrit comme "un comportement sans défaut...". Le dernier, quant à lui, avoue que "ça permet de bien gérer la ville, la planète, les saisons d'abondance au Niger. Les céréales ne seront plus gaspillées, les fruits et légumes ne vont plus se ternir, même en cas de surproduction si l'on applique L'écocitoyenneté à notre mode de vie". L'écocitoyenneté se veut une éducation environnementale, une valorisation écologique et souvent esthétique. Selon la logique écocitoyenne, œuvrer par l'exemple est la meilleure façon d'agir. Il s'agit d'appliquer tous les savoirs écologiques. Sous un angle plus large, elle suppose des sensibilisations approfondies; il consiste à donner l'alerte sur les nuisances sonores et imagées; les dangers de la pollution; entretenir et former sur le recyclage et le gaspillage. Un de nos interviewés, nous déclare qu'un

"bien recyclé revient à réduire sa fabrication ou celle d'un autre produit". S'adapter aux changements climatiques, rechercher la sobriété et améliorer l'efficacité énergétique; promouvoir des modes de production et de consommation responsables pour un environnement favorable à la santé facilitent selon les promoteurs de cette approche un engagement solidaire et participatif. Les écocitoyens font la promotion de l'économie circulaire, car ils savent que l'État est incapable à lui seul de relever tous les défis. Certains ne sont même pas sa priorité.

Ailleurs, ils objectent un urbanisme qui se façonne autrement. Ils proposent un urbanisme écologique et végétalisé; accueillir la nature dans sa maison. C'est à dire une nouvelle plateforme contributive qui inclut les citoyens, les associations, les élus... Ils exercent par le moyen de pétitions, et d'actions positives improvisées pour se faire entendre, en vue d'une prise de conscience collective. Toutes les attitudes responsables qu'ils commettent, contribuent à préserver la nature.

Le manuels didactiques l'évoquent sensiblement; L'écocitoyenneté pénètre graduellement l'esprit des enfants. Elle se propage au sein des entreprises. Les personnes morales...

Idrissa Abdoul Baki

Le FER pour un financement pérenne de l'entretien routier


Le Fonds d'Entretien Routier est un Etablissement Public de Financement de 2e génération créée par la loi 2017-37 du 22 mai 2017, modifiée et complétée par l'ordonnance 2019-02 du 15 février 2019. Le FER a en charge la mobilisation des ressources destinées à financer l'entretien routier.

A travers ces diverses missions :

- Collecter, suivre et mobiliser les ressources pour le financement de l'entretien routier ;
- Assurer le financement des programmes de protection du patrimoine routier national et d'entretiens courants et périodiques du réseau routier

national ;

- Assurer exceptionnellement le financement des travaux dits d'urgence qui peuvent subvenir à la suite d'un cataclysme ou d'un accident ;

- Contribuer au financement de l'entretien des voiries urbaines et des pistes rurales.

Conformément à la loi de sa création, le fonds d'entretien routier finance les activités de certaines structures nées de la réforme du secteur de l'entretien routier appelées les organismes bénéficiaires du financement du FER à savoir :

- L'Agence de Maitrise d'Ouvrage Délégué à l'Entretien Routier (AMODER) qui a en charge la mise en œuvre des programmes de l'entretien routier établis par le ministère de l'équipement.
- L'Agence Nigérienne de la Sécurité Routière (ANISER) qui a en charge la vulgarisation de la politique nationale de la sécurité routière à travers des sensibilisations sur le respect du code de la route.
- La Cellule d'Audit Courant de l'Entretien Routier (CACER) s'assure de l'audit technique et financier ainsi que le contrôle du financement du FER.

NIGER TIMES
 Hebdomadaire Nigérien d'Informations Générales et d'Analyses

Siège Social:

Dosso à 20 mètres de l'Arène de lutte en allant vers Filin Banza

Tél: 20 650 990/ 98 82 92 82

Email:

nigertimes.rockefellerparty@gmail.com

Bureau de Niamey

Quartier Sonni entre le rond point Pain Doré et la Station Total

Correspondant Tahoua

Tél: 96 49 90 98

Siteweb:

www.nigertimes.org

Directeur de Publication

ISSA MOUSSA

Comité de Rédaction

Abdoussalam Tayabou

Hamidou Saley Mouhamed

Mounkaila Amadou

Abdoul-Aziz Idé

Issa Moussa

Tirage :

1000 exemplaires

à l'Imprimerie du Groupe

ANDI SERVICES

Niamey Niger

Pourquoi la France a des problèmes avec ses ex colonies?

La France et l'Angleterre sont deux des puissances qui ont colonisé des pays en Afrique, mais avec deux visions différentes. Les anglais en colonisant les pays de l'Afrique n'ont pas mis l'accent sur l'assimilation des populations aux réalités anglaises, car ils savaient que c'est une grosse bêtise de vouloir changer le comportement et les mœurs à marche forcée. Raison pour laquelle ils ont valorisé les coutumes du terroir, de la colonie. Le mode de gouvernance qu'ils ont utilisé était le "indirect rule" dans toutes ses colonies. Ça veut dire que l'Angleterre agissait sur les leaders traditionnels, les leaders d'opinion pour transmettre ses ordres, ses volontés aux populations. Elle ne brutalisait pas ni ne massacrait les populations comme sa voisine, la France, qui se plaisait à faire un carnage des populations qui lui tiennent tête. Elle (l'Angleterre) a maintenu les structures royales et l'organisation sociale trouvées. Il s'agissait pour l'Angleterre de civiliser les africains pour qu'ils deviennent "humains", mais dans leurs cultures. Mais souvent l'Angleterre s'était rendu compte qu'elle avait une idée erronée des africains car, dans certains terroirs les sociétés africaines étaient aussi bien organisées et structurées qu'en Europe.

La France elle, a pratiqué la politique de la table rase en matière de colonisation qui signifie anéantir les réalités trouvées sur le terrain et assimiler de force les peuples aux réalités Françaises. Pour la France

les africains sont des sauvages, des gens inférieurs qu'il faut humaniser mais sur le modèle français. Même quand elle a rencontré des sociétés organisées, hiérarchisées comme les royaumes mossi, elle a préféré fermer les yeux pour continuer son plan. Partout l'occupation s'est passée brutalement, avec mépris, et c'est ce que ses colonies ont gardé en mémoire malgré le temps. Souvent on pardonne, mais jamais oublier, comme dirait l'autre.

Pendant la décolonisation la France conditionnait à ses colonies la reconnaissance de l'opportunité de l'indépendance d'une part et d'autre part la sauvegarde des intérêts français. Des intérêts qui sont des entreprises, des contrats, des accords, imposés aux colonies au profit de la France. Au fil du temps la France avec l'exploitation des pays africains est devenue très puissante, riche au détriment de ses ex colonies. Pendant ce temps l'Angleterre construit des relations d'échanges avec ses ex colonies si bien que les rapprochements conduisent à des rapports qui sont tout aussi à son avantage. Donc l'Angleterre est en réalité toujours en avance sur la France en matière d'approches avec leurs colonies, pendant et après la colonisation. C'est pourquoi la plupart des pays colonisés par la France disent qu'en réalité la colonisation a mis leurs pays en retard, qu'ils se seraient développés à leurs manières si cette France n'avait pas fait irruption et détruire la civilisation et les progrès longtemps acquis. Le président du

Faso, le capitaine Ibrahim TRAORÉ, a d'ailleurs rappelé ces considérations de la France vis à vis des africains, lors du premier sommet des chefs d'Etats de l'AES tenu à Niamey le 06 Juillet 2024. Selon lui, les français considèrent les pays africains comme une propriété privée, qui doivent toujours obéissance et Respect à la France et qui ne doivent prendre aucune initiative ou réformes sans l'aval de celle-ci. C'est pourquoi cette France maintient au pouvoir ses esclaves de salon, qui sont toujours prêts à vendre les intérêts de leurs pays et toujours en complicité avec la puissance coloniale contre les intérêts de leurs pays. Aujourd'hui avec la création de la confédération de l'AES, d'autres pays sous tutelle de la France réfléchissent sur comment se libérer du joug de la France, et c'est ce qui dérange la "puissante France". Tous les pays africains qui maintiennent des relations avec la France sont en réalité forcés de le faire, grâce à un système de contrôle des dirigeants de ces pays établis par la France depuis longtemps. Si ces pays venaient à se libérer, la France occuperait un rang économique mondial désagréable, d'où cette haine et cette volonté à vouloir déstabiliser les trois pays de l'AES. Ces trois pays qui ont osé ouvrir la voie à la révolte contre l'expropriation des terres, l'exploitation abusive, les tueries en masse de leurs populations et surtout contre l'éternelle soumission à la France. Hors, tout cela ne serait pas arrivé si la France

entretenait des relations respectueuses et civilisées avec ses ex colonies.

Les différents pays ont gardé en mémoire la douloureuse colonisation émaillée de pillages de nos ressources et de destruction de nos valeurs sociales, et veulent prendre leur revanche. La France a passé tout son temps à réfléchir sur comment soumettre les africains et les dominer à jamais, pendant ce temps l'Angleterre elle, réfléchit sur la science et le progrès. Pendant que la France établissait des règles et des techniques pour piller nos ressources, l'Angleterre développait des innovations et des perspectives si bien que beaucoup de jeunes francophones veulent que leurs pays changent de langue officielle. Beaucoup ont adopté l'esprit anglais et la France elle-même est obligée de copier les systèmes anglais dans beaucoup de domaines comme dans le domaine de l'éducation à l'exemple du système LMD. Beaucoup de pays africains francophones veulent aujourd'hui devenir anglophones pour suivre la marche du monde et oublier la France et ses pratiques esclavagistes à l'exemple du Rwanda et du Gabon à travers leurs présidents. L'Angleterre est tout simplement plus civilisée que la France, car, elle pratique des rapports avec une vision à long terme contrairement à la France qui a une approche sauvage, d'un âge révolu que la nouvelle génération remplie de rage ne saurait tolérer.

HAMIDOU SALEY Mouhamed

Formation des encadreurs du Centre Olympafrica Elhaj Idé Issaka de Dosso:

Une étape qui annonce le démarrage prochain des activités

Du 25 au 29 septembre 2024, le Comité Olympique et Sportif National du Niger (COSNI) a organisé une session de formation à l'intention des encadreurs du Centre Olympafrica Elhaj Idé Issaka de Dosso.

Notons que cette formation, sous l'égide de la Fondation internationale Olympafrica, s'est déroulée dans la Salle de réunion du Centre Olympafrica de Dosso.

Rappelons que le centre olympafrica de Dosso a été officiellement inauguré le Mercredi 21 février 2024 par le Ministre de la jeunesse, de la culture, des arts et des sports le colonel-Major Abdourahmane Amadou.

Ainsi, ce centre est censé commencer ses activités pour très vite remplir sa part de mission d'éveil de conscience sur la pratique du sport mais aussi et surtout s'inscrire dans le cadre de la promotion des jeunes talents de la région de Dosso.

C'est donc dans cette optique que



cette formation intervient pour renforcer les capacités techniques du directeur dudit centre et les 15 encadreurs sur les procédures de mise en oeuvre des programmes et projets de la Fondation internationale Olympafrica.

À l'issue de cette formation, le Centre Olympafrica de Dosso

pourra intégrer définitivement le Réseau Olympafrica, lui permettant désormais de recevoir et d'exécuter les différents programmes de la fondation.

À propos du Formateur Monsieur Daouda Adamou est le coordinateur des centres et expert formateurs de la fondation Olym-

pafica.

À propos du centre olympafrica de Dosso

Il s'agit d'un centre multisports qui est unique au Niger

Son directeur est Monsieur Seyni Adamou Sidjo, titulaire d'un master en sciences et techniques des activités physiques et sportives.

Il collabore avec quinze (15) encadreurs ayant reçu diverses formations en Athlétisme, handball, volleyball, basketball, lutte, etc.

Hassan Moussa Yacouba





**Institut Privé des Sciences de
l'Information et de la Communication**



**Du
NOUVEAU !!!**

**Ecole des métiers
de l'Information
et de la Communication**

**LICENCES
PROFESSIONNELLES**

- ▶ **Communication pour le Développement**
- ▶ **Communication Digitale**
- ▶ **Communication des Entreprises**
- ▶ **Journalisme Audiovisuel**
- ▶ **Production / Réalisation audiovisuelles**
- ▶ **Prises de vues / Prises de son**
- ▶ **Science de l'Information documentaire**
- ▶ **Montage Audiovisuel / Infographie**

Contactez-nous sur :

f Institut Privé des Sciences de l'Information et de la Communication IPSIC



Blvd. Mali Béro, 4 ème tournant à droite en
venant de l'échangeur, 56 Rue Plateau II, ISSA BÉRI



+ 227 97 89 35 35



+ 227 90 89 35 25



ipsicniger@gmail.com